

Environnement et urbanisation

A PROPOS D'URBAYITI

Ansanm vil nou pi djanm

Lancé en 2018, il s'agit d'un programme de l'État haïtien financé par l'Union européenne qui a pour double objectif de renforcer la gouvernance urbaine, à l'échelle locale et nationale, ainsi que la résilience des villes et des populations.

Le programme s'appuie sur un ensemble de 13 projets et d'études techniques sur le drainage et la mobilité afin d'accompagner les collectivités locales et le gouvernement haïtien dans le développement urbain, indispensable à la croissance économique du pays.

Pour sensibiliser les acteurs de l'urbain et le public haïtien aux enjeux du développement urbain durable, Urbayiti propose une série de documents Urb'Xpert sur des thématiques au cœur de la transformation attendue de la ville haïtienne et de la vision portée par les institutions haïtiennes et leurs partenaires.



Réunion de haut niveau de la Mairie de Port-au-Prince et ses partenaires sur l'élimination des déchets à Port-au-Prince.

Une situation environnementale critique en Haïti

Forêt, sol, air, eau...quel est l'état des ressources naturelles en Haïti ?

Selon certains spécialistes, Haïti présente une dépression au quadruple point de vue du relief accidenté, de la climatologie, de la nature des roches et de l'érosion.

Il suffit de regarder les mornes presque dénudés de Kenscoff, le déboisement des flancs du Morne de l'Hôpital, les bidonvilles qui envahissent les centres urbains et les monticules de fatras qui bloquent les rues de Port-au-Prince et des villes de province. Il suffit aussi de regarder, quand on survole le territoire, les paysages lunaires que présentent plusieurs sites déboisés et les tâches énormes de boues qui s'avancent dans la mer.

S'ajoutent à cela, la pollution marine et de l'eau fournie dans les systèmes d'eau potable, l'occupation anarchique de certains espaces à risque avec l'apparition spontanée de nouveaux quartiers et la prolifération de constructions en dehors de tout cadre légal... autant de phénomènes contemporains avec des conséquences sanitaires sur la qualité de vie des haïtiens.

La situation est critique, les enjeux sont pressants, les questions environnementales sont fondamentales aujourd'hui dans les débats sur le futur de l'urbain en Haïti.



Morne l'hôpital - (photo- Fandom web)



Désertification en Haïti - photo Logan Abassi - UNMINUSTAH

Comprendre la situation environnementale en Haïti

Aujourd'hui, la couverture forestière du pays est passée de 54,7% à moins de 2% du territoire. La dégradation majeure de 25 des 30 bassins versants du pays est aussi une cause de la dégradation des sols. Les bassins versants autour des grandes agglomérations urbaines comptent parmi les plus vulnérables. Aussi, la présence de sédiments en quantités excessives dans les eaux côtières entrave la croissance des coraux, pouvant même à terme entraîner leur extinction, réduit l'habitat et la diversité de la faune marine et bouleverse les équilibres du milieu.

La turbidité des eaux réduit également l'attrait touristique des plages. L'étude de la Banque Mondiale sur la gestion des ressources naturelles en Haïti de 1990 cite des estimations sur les pertes de terre pour certains bassins versants allant jusqu'à 750 TM/ha./an. À partir de la cartographie de 1990, on estime que 30% du territoire rentre dans les catégories « érosion forte » et « érosion très forte ». Ce qui entraîne une baisse considérable de la productivité et de la rentabilité des investissements agricoles.

Un taux d'endémisme élevé...

Haïti héberge 2.000 espèces animales avec un taux d'endémisme de 75% et 5.600 espèces de plantes dont 36 %

endémiques, ce qui fait du pays, un des territoires de la Caraïbe riche en biodiversité selon un rapport national sur la biodiversité publié par le Ministère de l'Environnement (MDE). Or, dans l'imaginaire populaire en Haïti, les ressources naturelles restent des biens inépuisables.

Cette fâcheuse croyance accélère la dégradation de l'environnement à laquelle s'ajoutent d'autres facteurs : historiques, naturels, anthropiques et institutionnels. Un rapport publié par le Ministère de l'Environnement Haïtien (s.d.) indique que 12 espèces animales ont disparu d'Haïti ; 44 espèces de faune et de flore s'y trouveraient en grand danger et 49 en situation de vulnérabilité.

Exposé à de multiples risques

La mer, source intarissable de richesse, transformée fort souvent en un site de décharge à ciel ouvert, projette l'image d'exutoire. Les littoraux quant à eux sont pris d'assaut et regorgent de débris. Par ailleurs, d'importants risques de pollution atmosphérique existent aussi du fait du parc des réfrigérateurs et climatiseurs mobiles en Haïti qui aux deux-tiers d'entre eux fonctionnent au fréon-12, la pollution générée par les pots d'échappement des véhicules et l'utilisation massive des génératrices utilisées dans les entreprises.



Pollution de la mer - Miwatson St Jour

Le pays accuse aussi une vulnérabilité par rapport aux changements climatiques qui se laissent observer à travers la magnitude des modifications de la température et des précipitations. Le dérèglement climatique menace les populations et les infrastructures urbaines en raison notamment de la hausse du niveau des mers, de l'augmentation des précipitations, de l'intensité et de la fréquence des tempêtes et des périodes de canicule extrêmes.

La dégradation des sols et la réduction des taux d'infiltration de l'eau dans les bassins versants alimentant les sources d'eau des agglomérations urbaines contribuent à aggraver leur situation d'approvisionnement en eau. Dans un futur proche, l'alimentation en eau des urbains risque de ne pas être seulement un problème d'efficacité des réseaux de distribution, mais d'abord un problème de disponibilité de la ressource. Un inventaire national des infrastructures d'eau potable réalisé

en 2017 montre la grande disparité de l'accès à l'eau potable à travers le pays. Le taux d'accès à l'eau est ainsi de 28% dans la Grand'Anse à comparer aux 52% dans le Sud et le Centre. Près de 25% des haïtiens recourent aux services du secteur privé pour s'approvisionner en eau potable, un pourcentage qui est encore plus élevé dans la région métropolitaine de Port au Prince, où il atteint les 57%.

« L'approvisionnement en eau des 3.5 millions des personnes vivant dans la région métropolitaine de Port-au-Prince est une question



Kiosque d'eau public construit par CRS aux Cayes

stratégique qui relève de la solidarité citoyenne et de la responsabilité de l'État. » souligne en effet Michèle Oriol,

Quelles sont les causes de la dégradation accélérée de l'environnement ?

Les experts des Nations Unies en Haïti attirent l'attention sur le fait qu'une gestion responsable de l'environnement au niveau institutionnel mais aussi une protection environnementale au niveau communautaire sont indispensables pour le développement économique et social d'Haïti.

En effet, la pollution et l'exploitation non durable des écosystèmes terrestres et marins affaiblissent le développement d'alternatives économiques (notamment le tourisme, l'agriculture, la pêche et l'énergie) et aggravent les risques de pauvreté extrême, les déficiences des systèmes d'accès à l'eau, d'assainissement et de gestion des déchets, le risque de maladies hydriques, la pauvreté énergétique et la vulnérabilité de la population face aux désastres naturels. La biodiversité est aussi affectée avec 19% de l'ensemble des espèces menacées d'extinction en Haïti. Cette conjonction de facteurs s'ajoute aussi à l'urbanisation massive et sans contrôle dans des espaces à risques (notamment sur la côte) où les conditions adéquates ne sont pas réunies et qui ne respectent pas les normes de construction.

Tableau 1 : Les facteurs de cette dégradation de l'environnement

Facteurs historiques	Facteurs naturels	Facteurs anthropiques	Facteurs institutionnels et sociaux
<ul style="list-style-type: none"> Exploitation anarchique des bois précieux après l'indépendance de 1804 Agriculture extensive sous l'occupation américaine Démobilisation des agents forestiers après la chute de Duvalier en 1986 	<ul style="list-style-type: none"> Cyclones Tempêtes tropicales Topographie Pluviométrie Nature des roches et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement trop rapide de la population Mauvaises méthodes de culture Défrichement des forêts pour l'établissement des cultures Instabilité politique Pollution et insalubrité du littoral et du milieu marin Érosion de la diversité biologique Pollution de l'eau Mauvaise organisation de l'espace Régime de propriété inadapté 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise gouvernance et instabilité politique Prises de décision sans coordination Manque de clarté dans la définition des rôles et responsabilités entre les différentes entités étatiques Développement anarchique des villes



Croissance des villes - journal la diaspora.

Existe-il une gouvernance de l'environnement en Haïti ?

En Haïti, la gouvernance environnementale reste un défi majeur notamment à cause de la faiblesse des institutions qui peinent à assurer le contrôle et la surveillance des lois et des règlements et à appliquer des sanctions contre les contrevenants. L'environnement n'est pas un secteur à part entière. Le cadre institutionnel se compose de plusieurs institutions publiques et privées engagées dans la gestion, la réhabilitation et la protection de l'environnement.

Tableau 2 : Les institutions en charge de la gestion de l'environnement en Haïti

Institutions	Directions, services et organisations détachés	Nature des interventions
Mission directe		
Ministère de l'Environnement	Cabinet du Ministre Direction Générale La Direction Technique	- Politique et Stratégies de gestion de l'environnement ATTPF : Appui Technique pour la protection des Parcs naturels et des Forêts. Promotion, gestion et conservation des forêts et des parcs naturels ; gestion des zones tampons ; cadre légal et institutionnel. Protection de bassins versants, évaluation des impacts environnementaux, ect.
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)	Direction des ressources naturelles Direction des Ressources Forestières et des Sols (DRFS) Unité Hydrométéorologie d'Haïti (UHM)	Gestion des ressources en sols, en bois, de la couverture végétale, gestion des eaux de surface et souterraines, des ressources halieutiques, des bassins versants et de la météorologie.
Ministère de la Planification Externe et de la Coopération Externe (MPCE)	DAPTE - Direction de l'Aménagement du Territoire et de Protection de l'Environnement	Zonage global et fonctionnel du territoire national ; définition des stratégies d'aménagement de l'espace ; découpage du territoire ; normes et standards nationaux.
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)	- BME - Bureau des mines - Direction de l'Urbanisme - Direction de l'Assainissement	Promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minières et énergétiques, de technologies et de sources énergétiques efficaces.

Quels sont les engagements internationaux et leurs liens avec l'urbain ?

L'Etat haïtien est signataire de nombreuses conventions et traités internationaux qui engagent le gouvernement à répondre de ses actions au regard des thématiques propres à chacun de ces accords. Chaque convention ou traité met l'accent sur un domaine particulier qui répond à des enjeux environnementaux majeurs pour lesquels seule une action collective et concertée peut avoir un impact global.

Tableau 2 : Conventions et traités internationaux : enjeux pour l'urbain

Date d'adoption	Nom de la convention ou du traité	Enjeux environnementaux ET urbains
3 avril 1952	Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	La biodiversité en ville joue un rôle très important dans l'équilibre de notre planète, mais aussi les habitants même de ces centres urbains. La présence d'éléments naturels améliore la qualité écologique, sociale, environnementale et esthétique d'un milieu urbain. Elle contribue aussi à un meilleur état de santé des populations. Le retour de la biodiversité en ville peut être promu grâce à diverses structures tels que corridors écologiques, passages fauniques, toits végétalisés et plantes grimpantes, sans oublier les parcs, jardins ou potagers.
29 août au 9 septembre 1977	Convention sur la lutte contre la désertification	Cette convention a attiré l'attention sur la gestion globale des terres et des eaux. Une mauvaise gestion des terres peut occasionner leur érosion et d'autres formes de dégradation, et donc une diminution de l'espace urbain viable. La Convention préconise une démarche « bottom-up » mettant l'accent sur la participation des acteurs locaux et des ONG aux activités de contrôle et d'atténuation de la désertification.
10 décembre 1982	Convention des Nations unies sur le droit de la mer	L'occupation spatiale peut être source de tensions. Nombreux sont les littoraux pour lesquels la demande l'emporte sur l'offre, car, sur un même espace, plusieurs fonctions sont en concurrence. A titre d'exemple, les implantations résidentielles, spécialement touristiques, chercheront avant tout une exposition face à la mer. Une forte pression sur un espace réduit entraîne souvent des conflits de voisinage. Par exemple, le mécontentement des résidents permanents et secondaires à l'encontre des activités nocturnes des touristes (cafés, discothèques) et des activités de nuisance (bruit, horaires, paysage) ...
24 mars 1983	Protocole sur les zones et la vie sauvage spécialement protégée du milieu marin des Caraïbes	Objectif : assurer la protection et la restauration des espèces végétales et animales menacées ou en voie d'extinction. Une étude d'impact environnemental doit être menée bien avant le démarrage des activités de tout projet, afin d'identifier les risques environnementaux et mitiger les impacts négatifs sur l'environnement, les zones et les espèces qui ont fait l'objet d'une protection spéciale en vertu du présent protocole.

Tableau 2 : Conventions et traités internationaux : enjeux pour l'urbain

Date d'adoption	Nom de la convention ou du traité	Enjeux environnementaux ET urbains
22 Mars 1985	Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	Adoption de mesures visant à protéger la couche d'ozone des modifications imputables aux activités humaines. La diminution de la teneur en chlore, du tétrachlorure de carbone comme solvants de nettoyage, le bromure de méthyle utilisé dans le traitement des végétaux, des locaux et des sols par fumigation, remplacement des Chlorofluorocarbures (CFC) utilisés dans les systèmes réfrigérants.
5 Juin 1992	Convention sur la diversité biologique	L'expansion des zones urbaines et le développement d'infrastructures, telles que logements, bâtiments industriels ou réseaux de transports contribuent directement à la perte et à la fragmentation d'habitats. La pollution dégrade les écosystèmes et crée un environnement toxique pour l'ensemble des espèces ou certaines d'entre elles. De nombreuses activités urbaines polluent l'air, l'eau et les sols dont la biodiversité dépend pour survivre. Les perturbations anthropiques nuisent à la compétitivité des espèces indigènes et, par conséquent, rendent les écosystèmes urbains plus vulnérables à l'invasion d'espèces exotiques, et parfois invasives.
21 mars 1994	Convention cadre sur les changements climatiques	Face à l'inévitabilité des impacts du dérèglement climatique, il est nécessaire d'adapter les milieux urbains pour réduire la vulnérabilité de leur territoire et de leur population. La végétalisation urbaine est une des actions les plus régulièrement mises en l'avant en matière d'adaptation aux effets du changement climatique, notamment pour lutter contre l'aggravation du phénomène d'îlots de chaleur urbain.
29 Janvier 2000	Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques	L'enjeu est d'assurer le transfert, la manipulation et l'utilisation dans des conditions sûres des organismes vivants modifiés (OVM) pouvant avoir des effets néfastes sur la biodiversité, en tenant compte de la santé humaine, avec une focalisation particulière sur les mouvements transfrontières d'OVM. Le protocole établit une procédure d'accord préalable en connaissance de cause (APCC) applicable aux importations d'organismes vivants modifiés destinés à être introduits intentionnellement dans l'environnement et englobe une approche de précaution et des mécanismes d'évaluation des risques et de gestion des risques.
12 décembre 2015	L'accord de Paris	L'accord propose une réflexion et de propositions sur l'avenir de la ville durable face au changement climatique. La ville peut en effet révéler puis développer des ressources territoriales urbaines capables d'instituer des processus d'adaptation aux conditions exogènes imposées par le changement climatique notamment. La ville passe d'un statut d'invulnérabilité lié à sa perception en termes de densité et de taille, à un statut plus complexe de site vulnérable, mais qui secrète des ressources propres à lui assurer résilience et adaptabilité.



Les pays qui ont signé l'Accord-de-Paris- source - Novethic

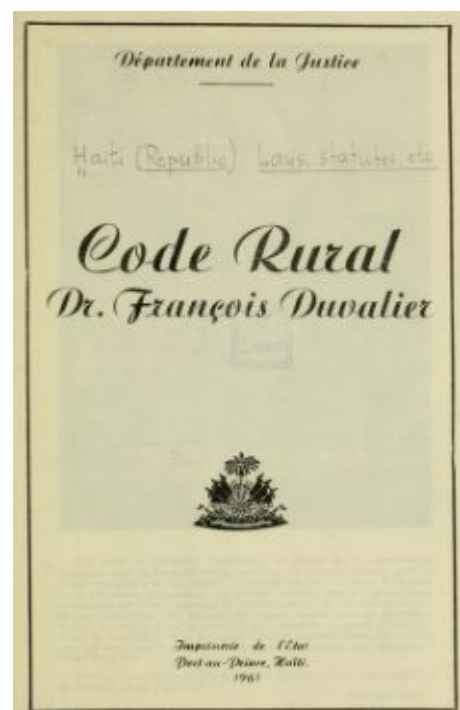


Atelier Charette urbaine sur la planification urbaine et la protection de l'environnement, juillet 2019

Qu'en est-il de la législation Haïtienne ?

En matière d'environnement, la loi nationale de référence en Haïti est le décret portant sur la gestion de l'environnement et de régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable du 26 Janvier 2006. Il établit 11 principes de base pour la gestion du milieu naturel, dont l'intégration de l'environnement dans tout projet de développement, la séparation des responsabilités dans ce secteur et le droit de la communauté à l'information sur les activités effectuées dans sa collectivité.

En l'absence de nouveaux codes et de décrets et arrêtés d'application, dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, c'est le Code Rural François Duvalier qui continue de réglementer la plupart des composantes sectorielles du pays (eau, forêt, sols, etc.).



Environnement et pratiques d'aménagement du territoire en Haïti

Au début des années 1960, la capitale Port-Au-Prince devient le principal centre d'activités du pays avec pour conséquence l'accroissement des disparités entre les principales villes ce qui entraîne des mouvements migratoires. La situation alarmante retient alors l'attention des dirigeants et sera à l'origine d'un effort étatique pour aménager le territoire haïtien.

En 1963, est alors créé le Conseil national de développement et de planification (CONADEP), qui, après plusieurs mutations, devient en 2009 le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) dont la mission est de mettre en place une politique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement.



Richard Gabriel, expert en environnement au bureau national des évaluations environnementales

Enjeux actuels et futurs du milieu urbain en Haïti

En Haïti, la population urbaine représente environ 64 % de la population totale, soit 6 millions de personnes selon les données de la Banque mondiale. L'étalement urbain, c'est-à-dire l'augmentation et la dispersion des constructions qui repoussent sans cesse les limites de la ville, empiète sur les terres agricoles et les espaces cultivables, mettant en péril l'économie de subsistance des familles d'exploitants. Mais il empiète aussi, et peut-être surtout, sur les espaces non constructibles et dangereux (fond de ravine, bord de mer, flanc de morne, zones inondables, zones érodées, etc.) plaçant ces habitants en situation d'extrême vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Conséquence : « Les villes ne sont pas protégées par des couvertures végétales » déplore **Richard Gabriel** du Bureau National des Evaluations Environnementales (BNEE). Or l'attrait des villes passe aussi par la conception d'espaces publics ou privés où la nature, et plus précisément les arbres, trouvent toute leur place. L'expert soutient que les solutions à la problématique de la dégradation de l'environnement doivent se faire en amont à travers l'éducation de la population et le développement de programmes économiques capables d'adresser le problème du chômage.

Plus loin, Richard Gabriel souligne des faiblesses importantes qui méritent d'être adressées pour avoir une meilleure idée du niveau de dégradation de l'environnement telles que l'absence de laboratoires fonctionnels pour mesurer la qualité de l'air en plus de revoir le mode de fonctionnement des laboratoires analysant la qualité de l'eau et l'analyse des sols.

Vers une gestion intégrée des villes haïtiennes



Le programme Urbayiti se donne pour objectif de développer des outils de gestion afin de renforcer la bonne gouvernance, la planification, et la connexion des villes et des bourgs.

Ces activités se matérialisent à travers le processus d'élaboration de projets d'aménagement, d'extension et d'embellissement de la ville (PAEEV) de Port-au-Prince et des villes du grand Sud (Les Cayes, Jérémie, Dame-Marie et Beaumont), des outils qui vont permettre aux mairies de mieux planifier un développement équilibré et une redistribution harmonieuse de la population, des activités et des infrastructures.

LE PAEEV..

« Un PAEEV, c'est un outil réglementaire qui définit un cadre de gouvernance à l'échelle municipale composé de lois et de règles. »

explique Jacques-Philippe Mondésir, expert en gouvernance locale d'Expertise France auprès des mairies des Cayes et de Jérémie.

VERS UNE VISION PLUS LARGE...

« Pour exploiter le potentiel de transformation des villes, les programmes de développement urbain doivent s'éloigner des politiques sectorielles et s'orienter vers une vision plus large avec une approche de planification globale et intégrée. »

renchérit pour sa part Jérôme Urfer, fondateur du cabinet Urbaplan, qui travaille à l'élaboration du PAEEV de Port-au-Prince.



Le CIAT au Forum urbain mondial à Pologne, juillet 2022

Politique Nationale de la Ville : une opportunité face aux défis environnementaux

Les villes sont des lieux de vie, d'échanges et de consommation qui, de tout temps, ont répondu à de multiples fonctionnalités. Qu'il s'agisse du logement, des déplacements, du travail, de l'éducation et de la formation, de la santé, du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, des activités culturelles, sportives et de loisirs, toutes ces composantes de la vie répondent à des besoins de la population selon une organisation plus ou moins pensée et planifiée en lien avec l'état de développement d'un pays. Définir une politique nationale de la ville (PNV), c'est répondre à plusieurs ambitions importantes pour l'avenir des villes : réduction des écarts de développement entre les

quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, réaménagement de la structure urbaine, optimisation et usage des terrains, encouragement à la protection et la création d'espaces verts ouverts, et amélioration des conditions de vie des habitants.

Une PNV, c'est en effet le moyen de prendre en compte dans le cadre du développement urbain différents facteurs comme les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

Prenons un exemple concret : environ 85% des bassins versants du pays sont fortement dégradés,



provoquant de fréquentes inondations dans le pays, entraînant un épuisement des sols, voire une disparition des facteurs de base de la production agricole avec des effets néfastes sur les infrastructures de production en aval. Aujourd'hui, l'un des défis à relever en Haïti est donc la protection des bassins versants pour rompre le cycle infernal des conséquences environnementales et humaines d'évènements naturels de plus en plus fréquents. Une situation qu'une PNV a pour vocation à notamment aborder.

C'est pourquoi l'État haïtien appuyé par l'Union européenne se mobilise pour doter le pays d'une politique nationale de la ville et développer un modèle d'urbanisme adapté aux enjeux haïtiens, et aux besoins actuels et à venir de la population. La PNV devra ainsi proposer une meilleure structuration de la ville en Haïti en réponse aux évolutions urbaines.

L'élaboration de la PNV est sous la responsabilité du ST-CIAT qui se trouve au cœur du dispositif et travaille de concert avec certains ministères (MICT, MTPTC, MDE) et des acteurs de la société civile incluant le secteur privé des affaires.



Résilience aux catastrophes naturelles : infrastructures et gestion des risques

Faute de mise en œuvre d'une politique de préservation de l'environnement depuis des décennies, l'impact des phénomènes climatiques est aujourd'hui amplifié : les fortes pluies créent des inondations, des glissements de terrain et des éboulements avec des conséquences parfois dramatiques pour la population. En parallèle, les villes font face à un manque flagrant d'infrastructures pour répondre à la pression démographique actuelle.

Dans le but de prévenir et de réduire les risques, Ubayiti investit dans des infrastructures visant l'amélioration des cadres de vie dans les quartiers. Il s'agit d'ouvrages de mitigation des risques, de travaux de drainage ou de construction de tronçons de route illustrés par des réalisations dans le cadre de divers projets.

Amélioration de la gestion des eaux pluviales et des infrastructures routières par le MTPTC

Il s'agit des deux grands chantiers de la direction des travaux publics du MTPTC financé par l'Union européenne pour renforcer les infrastructures urbaines à Port au Prince et dans le département du Sud.

Le premier a déjà démarré et vise à améliorer les conditions de drainage des eaux pluviales et la protection des ravines au niveau des villes de Port-au-Prince, des Cayes et de Jérémie. Cette étude préconisera un plan de gestion des eaux pluviales intégrées en amont et en aval avec une attention particulière portée sur à la fois la canalisation et l'évacuation des eaux de pluies et usées, la protection des bassins versants attenants et la protection des zones urbanisées. L'étude devra aboutir à des propositions d'actions concrètes d'ici fin 2022 qui marquera le début des opérations. En effet, d'importants travaux d'infrastructures suivront, pour faire face aux quantités importantes d'eaux de pluies qui envahissent parfois les villes et réduire ainsi l'inondation et ses principales conséquences.

La deuxième étude démarrée en janvier 2022 sur la mobilité urbaine doit faciliter le transport et les conditions de déplacements dans ces mêmes villes. Elle doit prévoir deux grands travaux d'infrastructures à travers à la fois la mise en place d'une gare routière au Portail Léogâne, située à l'entrée sud de la capitale et l'amélioration de la circulation de huit intersections de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Pour financer une partie de ces travaux, une enveloppe budgétaire de € 16 millions est prévue par l'Union européenne.

L'ensemble de ces travaux dureront près de deux ans et totalisent une enveloppe budgétaire de plus de € 16 millions dans le cadre de ce programme financé par l'Union européenne.

«Leve Okay» par Catholic Relief Service

Ce projet mené par l'ONG CRS dans le sud entre 2019 et 2022 aura permis à plus de 27.000 personnes de bénéficier d'un approvisionnement privé en eau à travers une dizaine de kiosques d'eaux publics construits et réhabilités. 1496 mètres linéaires de conduits d'eau ont été posés afin de garantir un accès à l'eau à l'échelle des communautés.

La gestion et la valorisation des déchets est un autre volet prioritaire du projet, à l'origine d'un réveil citoyen désormais présent dans certains quartiers. 23 dépôts sauvages de déchets ont été soit éliminés soit aménagés, 12 poubelles d'une capacité de 2.25 m3 chacune ont été placées dans 9 points identifiés par la communauté pour collecter les déchets. Elles servent de point de transit pour la collecte des déchets des ménages vers les centres de valorisation destinés à cette fin.



Construction d'infrastructures de drainage à Jérémie, crédit photo : CARE Haiti

« Vil Nou Pi Bèl » par Care Haïti

Il s'agit d'un projet mis en œuvre à Jérémie par l'ONG Care qui a permis le réaménagement et la construction de 34 microprojets d'aménagement dans sept quartiers dont : la construction de 23 voies piétonnes et de tronçons de routes permettant la connexion des quartiers et facilitant la circulation et le déplacement des habitants ; la correction de 5 ravines, curées et débarrassées de leurs déchets ; la construction de centaines de mètres linéaires de berges de protection en maçonnerie rocheuse afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées dans les ravines ; et enfin, l'aménagement de 4 places publiques.

Un marégraphe avec Goal Haïti

Pour surveiller les risques sismiques et de tsunami dans la ville de Jérémie, l'ONG Goal a procédé à l'acquisition d'un marégraphe associé à une station de GPS pouvant mesurer le niveau de la mer et permettre de prévenir en cas de montée des eaux.

« CETTE INITIATIVE, DANS L'ATTENTE DE RÉSULTATS CONCLUANTS, POURRAIT DÉJÀ AVOIR DES IMPACTS POSITIFS SUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNAUTÉS ET, PAR CONSÉQUENT, LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT »
PRÉCISE M. LÉON BARTHELEMY DE HABITAT FOR HUMANITY.

Pour une filière de construction durable : l'approche TCLA+ par CRAterre

L'ONG CRAterre et ses partenaires haïtiens travaillent sur des approches et techniques de constructions locales améliorées (TCLA+) au bénéfice des populations les plus vulnérables notamment aux Cayes. Cette approche s'appuie sur cinq grands principes tels que Gouvernance, Société, Environnement, Culture et Economie et vise à contribuer en zone urbaine à la production d'un habitat économique, écoresponsable et résilient.

Une approche prometteuse au niveau des collectivités territoriales comme en témoigne la mairesse des Cayes, **Marie Michelle Sylvie Rameau** : « L'approche TCLA nous a fait comprendre comment nous pourrions construire durable, résilient et utile avec les ressources localement disponibles pour les populations de notre commune. » lors d'un atelier de trois jours tenu à l'université Quisqueya en mai 2021.

Cette approche, qui compte un volet de plantation d'espèces d'arbres les plus utilisées dans la construction, alimente les réflexions sur l'importance d'une démarche inclusive comme mode opératoire pour promouvoir de meilleures solutions à l'habitat en milieu urbain en plus d'autres actions d'aménagement urbain en cours ou à venir. « Pour tout projet de construction en Haïti, nous avons besoin de planter des arbres, car il y va de l'avenir du pays » selon **Carolyn Garcia**, responsable opérationnelle du projet Urbayiti au niveau de CRAterre.



Production de matériaux de construction alternatifs à base de plastique recyclé; crédit photo: Habitat for Humanity

Le recyclage du plastique : innovation en vue !

Le secteur de la construction tend à se moderniser et cherche à innover avec des alternatives qui prennent en compte les enjeux de protection de l'environnement. Et si l'on recyclait le plastique pour en faire des nouveaux matériaux de construction et éviter ainsi la dispersion de plastique en masse dans la nature ? C'est ce que l'ONG Habitat pour l'Humanité est en train d'expérimenter avec l'appui de l'Université américaine des Cayes, l'Université Quisqueya et la faculté des sciences de l'Université d'Etat d'Haïti. Ces expériences visent à trouver des alternatives durables à l'utilisation abusive du bois en utilisant et recyclant les matières plastiques

abondantes en Haïti. Ces matériaux pourraient apporter aussi une solution au problème de déforestation accrue auquel est confronté le pays. C'est un modèle de construction peu cher qui pourra être adopté et intensifié d'autant que l'expérience de la production de blocs de construction intégralement à base de déchets plastiques est déjà éprouvée dans de nombreux pays comme par exemple en Indonésie. Ce modèle pourra permettre aussi d'améliorer l'accès au logement de certaines populations plus vulnérables.

Société civile et mobilisation sociale



Atelier de discussion sur la revitalisation du Centre commercial et historique de Port-au-Prince, Marriot, sept 2022

De nos jours, la participation des acteurs de la société civile est nécessaire et est encouragée dans les processus de gestion environnementale. Le programme Urbayiti collabore ainsi avec plus d'une dizaine d'acteurs et d'associations de la société civile afin de mieux coordonner les initiatives de protection de l'environnement en lien avec le développement urbain.

La contribution de la société civile avec le GRET

La question des déchets générés par les marchés représente un enjeu majeur pour la commune de Port-au-Prince et ses habitants. Aussi, le projet « Fatra kaba nan mache Pòtoprens » mené par l'ONG Gret sur la gestion des déchets dans les marchés est-il un exemple concret de la responsabilité et du rôle de la société civile dans le développement du pays.

Ce projet a été lancé pour appuyer la mairie de Port-au-Prince dans l'organisation de son service de gestion des déchets au niveau d'un échantillon de plusieurs marchés, tout en y réalisant de petits travaux d'aménagement pour améliorer les conditions de travail des marchandes.

Suite à un diagnostic des enjeux réalisé par l'ONG sur plusieurs marchés de la ville, trois marchés sont sélectionnés en janvier 2021 pour la mise en place opérationnelle du projet : Canapé Vert, Salomon, Seradòt /Lalue. Des sessions de formation ont été menées au profit d'acteurs clés comme les associations de marchandes, les petits opérateurs informels des déchets, et le personnel de la voirie de la mairie, pour définir ensemble une stratégie de gestion des déchets et un plan d'action adapté à chaque marché.

Ce projet a permis d'aboutir au Cadre de Concertation et de Réflexions (CCR) qui regroupe les marchands (et marchandes) influent(e)s des marchés, les associations de marchand.e.s, la direction des marchés, des agents de sécurité, des collecteurs de déchets, la direction de la Mairie et du service de voirie et qui se réunira trois fois par an.

« Cet espace de dialogue est créé pour faciliter des prises de décisions collégiales, discuter des améliorations des infrastructures, etc. » selon **Estelle**

Grandidier, Assistante Technique pour le projet Urbayiti à GRET. Un modèle de travail en commun entre entités étatiques et société civile qui peut être repris et adapté à d'autres secteurs vitaux du pays.



URBAYITI
ansanm, vil nou pi djanm.

« Les OSC doivent se comporter non comme des organisations seulement conjoncturelles, mais plutôt comme des organisations structurelles qui doivent aller au-delà de la recherche de financement externe, et se comporter comme de véritables interlocuteurs pouvant poser les problèmes de développement et proposer des solutions durables. » selon **Monsieur Herley Julien** de la Délégation de l'Union européenne en Haïti.



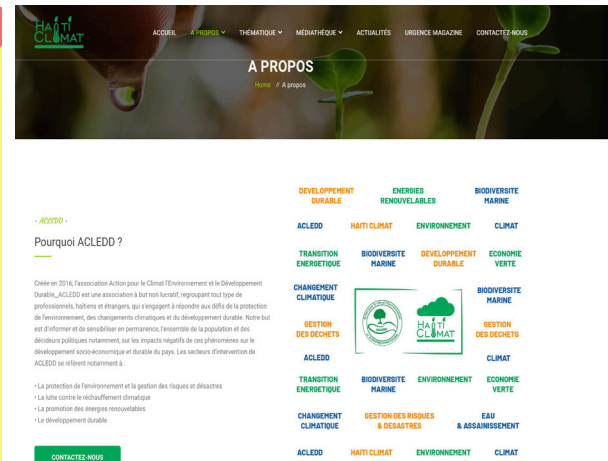
Pose de céramique sur les stands des marchandes de viande à Salomon

Les médias à la croisée de l'éducation et de la sensibilisation du public

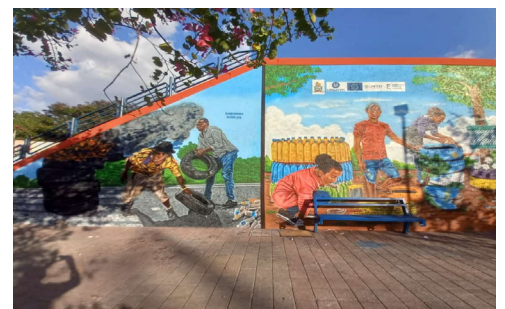
En Haïti, les programmes de vulgarisation sur les problèmes environnementaux se font encore trop rares dans les médias. Pourtant de nouvelles initiatives favoriseraient une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et une large participation à la réflexion sur une vision commune pour la ville haïtienne de demain. Conscient de leur rôle, Haïti Climat, une plateforme multimédia haïtienne qui traite exclusivement des thèmes liés à l'environnement, invite tout citoyen à s'engager.

« Les médias peuvent aider dans la sensibilisation et l'éducation du public face aux risques environnementaux et dans l'approche adéquate pour les mitiger. »

explique **Patrick Saint-Pré**, représentant de Haïti Climat, lors de l'atelier Urb'Kafé organisé à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement le 4 juin dernier.



Site internet de Haïti Climat, plateforme d'information environnementale



Fresque murale, Projet Pòtoprens pi pwòp CRS, novembre 2022

Quelles recommandations pour l'avenir de l'urbain ?

Pour apporter un nouveau souffle à nos villes et intégrer les enjeux environnementaux dans la planification urbaine, quelques recommandations sont proposées :

Connecter les outils de contrôle de l'utilisation du sol à ceux de la protection de l'environnement dans le cadre d'une réforme du droit environnemental en Haïti ;

Eduquer à l'éco-citoyenneté dès le plus jeune âge en impulsant une dynamique de changements de comportements s'inscrivant dans un cadre écocitoyen. A l'école notamment, les programmes scolaires pourraient être enrichis de programmes d'éducation environnementale. Un meilleur accès des citoyens à l'information environnementale permettrait une plus grande participation de leur part à des réflexions constructives et des actions concrètes sur l'environnement et le développement durable.

Former les jeunes, notamment les jeunes-femmes, aux métiers et technologies de l'environnement ;

Gérer la croissance débridée et minimiser l'exposition des villes haïtiennes aux risques en équipant les mairies de plans pertinents de développement du territoire et d'informations afférentes aux risques ;

Mettre à disposition du public les informations relatives aux risques dans les zones urbaines pour accompagner des mesures non structurelles de protection des personnes contre les risques ;

Favoriser une planification urbaine résiliente pour remédier aux déficits actuels en infrastructures ;

Intégrer la protection de l'environnement à tout plan de développement économique ou social ;

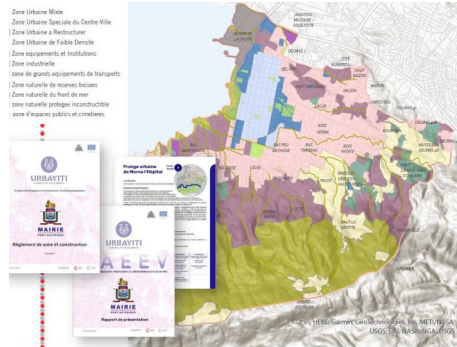
Intégrer les outils de gestion de crise dans les outils de planification ;

Encourager et appuyer des développeurs dans la conception d'applications informatiques pour identifier les zones de réserves naturelles stratégiques protégées.

Quelques réalisations en images



Formation sur la résilience économique des jeunes; Projet CRS



Extrait du contenu du Projet d'Aménagement d'Extension et d'Embellissement de la Ville (PAEEV) de Port-au-Prince



Installation de Lampadaire solaire à Jérémie; Projet Vil nou pi bèl CARE Haiti



Atelier de discussion "Le genre et la ville", Urbkafé #4, mars 2022



Exercice de simulation simex, Jérémie juillet 2022



Cérémonie de clôture du projet Vil nou pi bèl à Jérémie en août 2022

Préparé par : Villarson Joseph Jonides & Victor Jean Robert

Coordination et supervision : Expertise France (cellule de communication)

Coordination du programme



Partenaires



URBAYITI
ansanm, vil nou pi djann.



URBAYITI www.urbayiti.com info@urbayiti.com